

# Formation à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) antichute

Réf de l'action : ECF H410.PR indice 01 du 07/04/2026

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Connaître les réglementations concernant le port des EPI,  
Être capable de choisir l'EPI adapté, le contrôler, et savoir le porter en toute sécurité en fonction des contextes.

## MÉTIERES & DÉBOUCHÉS

- La formation à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) antichute, permet de choisir l'EPI adapté, le contrôler, et savoir le porter en toute sécurité en fonction des contextes.

## PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant travailler en hauteur
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

## PRE-REQUIS

- Être âgé(e) de 18 ans ou plus (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Lire et comprendre le Français,

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet [ecf.asso.fr](http://ecf.asso.fr).
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

## PROGRAMME / CONTENU

### Théorie :

- Qu'est-ce qu'un EPI ?
- Référence du Code du Travail,
- Dans quelles situations faut-il avoir recours aux EPI ?
- Comment choisir les EPI ?
- Obligations de l'employeur vis-à-vis des EPI,
- Vérification périodique des EPI,
- Réserves médicales au port de l'EPI,
- EPI et travail temporaire,
- Responsabilités concernant l'utilisation des EPI,
- Règles en matière d'EPI d'occasion
- Quiz.

### Pratique :

- Contrôler son harnais
- Porter son Harnais en toute sécurité
- Choisir les ancrages et son dispositif antichute
- Se sécuriser dans une nacelle pour éviter l'éjection

## MOYENS HUMAINS

- Formateurs qualifiés.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R486 PEMP,
- Assistance pédagogique et technique : merci de contacter notre agence.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

## METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Infrastructure, aire d'évolution
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation : casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité, harnais de sécurité.
- Outils, supports et/ou ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires (le cas échéant)

## **MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS**

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
  - Evaluations formatives en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et pratiques,
- Evaluation continue
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## **SANCTION VISEE**

- Attestation de fin de formation.
- La formation non éligible au CPF.  
Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## **EFFECTIFS**

- Effectif réglementaire minimum et maximum : nous contacter

## **DUREE DE LA FORMATION**

- Durée règlementaire minimale en présentiel : nous contacter

## **TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT**

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.